

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 9:15 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
- 2) Adoption du compte rendu de la 276^e réunion;
- 3) Affaires découlant de la 276^e réunion et correspondance :

Projet centrales Eastmain-1-A et la Sarcelle et dérivation Rupert :

- 3.1 - Condition 9.2 : suites de la rencontre du 31 mars avec Hydro-Québec (planification de la tournée de consultation de 2012);
 - Visite à Mistissini (installations E-1-A la Sarcelle/dérivation Rupert) et région les 2 et 3 juin prochains avec Hydro-Québec;
- 3.2 Condition 2.6 : Planification 2010 et 2011 des chemins d'accès, pistes VTT et motoneige menant à des lots de trappage et à des camps cris – légères modifications à certains tracés déjà autorisés et nouveaux accès;
- 3.3 Condition 2.2 : note de B.C. du 12 mai 2011;

Autres

- 3.4 Projet d'exploration minière uranifère Matoush, Ressources Strateco :
 - Exploration avancée : État d'avancement du rapport d'analyse;
 - Correspondance:
 - Complément d'information sur l'avis émis par Santé Canada;
 - Résolution du Conseil de bande de Mistissini;
 - Résolution du Grand Conseil des Cris;
 - Article du Northern Miner;
 - Document de la Conférence régionale des élus;
 - Chemin quatre saisons des Monts-Otish ; lettre du promoteur;

3.5 Projet minier Éléonore :

- Audiences publiques à Wemindji et Chibougamau; état d'avancement des démarches effectuées;
- Analyse du document des réponses du promoteur (reçu le 31 mars 2011);

3.6 Exploration souterraine Discovery, Ressources Cadiscor ;

3.7 Route 167-N; document de questions (RH) à l'intention de l'administrateur provincial;

3.8 Projet de Parc Albanel-Témiscamie-Otish, Direction des Parcs du MDDEP: analyse des réponses du promoteur;

3.9 Chemins forestiers :

- Chemin forestier « J », Dépôt de l'étude d'impact révisée, Eacom Timber Corporation (anciennement Domtar inc.) : état d'avancement de l'analyse;
- Demande de consultations conjointes de la part de l'ACEE pour le chemin forestier N-822 (H-Est), Eacom Timber Corporation;
- Chemins forestiers L-209 N et E ouest , Barrette-Chapais;
- Chemin forestier I et H partie ouest, Matériaux Blanchet;
- Suites de la rencontre du COMEX du 4 avril avec M. Guy Héту et Mme. Sonia Légaré :

-Dépôt des données sur le caribou forestier et son habitat;

-Note de B.C. sur la Directive ministérielle (MRNF) # 2003-16B.

4) Projet des centrales Eastmain-1-A la Sarcelle/ dérivation Rupert :

- Condition 6.3 : Suivi de l'environnement social et culturel des Cris, Enquête de perception auprès de la population crie 2010 (pour information);
- Condition 6.1 : Suivi 2008 des déterminants de santé des Cris, Décembre 2010 (pour information);
- Condition 6.3 : Suivi de l'environnement social et culturel des Cris, Enquête générale auprès des travailleurs cris 2010 (pour information);

-
- Conditions 5.3, 6.12, et 6.14 : Suivi de la couverture de glace (pour information);
 - Condition 6.42, Suivi des programmes de formation en 2009 (pour information);
 - Condition 5.28, Suivi des espèces floristiques à statut particulier (pour information);

5) Lac Bachelor, Ressources Metanor inc.,

- Projet d'augmentation du taux nominal d'usinage, Certificat d'autorisation relatif au projet de redémarrage de l'usine de la mine du lac Bachelor : Condition #7, Rapport de suivi (pour information);
- Addenda à la demande de modification au certificat d'autorisation portant sur l'installation d'un système de destruction des cyanures par ozonation;

6) Projet minier Éléonore :

- Addenda No 1 à la mise à jour de la conception du projet;
- Complément d'information relié à la réévaluation des impacts environnementaux et sociaux à la suite de la mise à jour de la conception du projet;

7) Mine Troilus, Les Mines Inmet : Programme de surveillance et d'inspection environnementale, Rapport annuel 2010 (pour information);

8) Projet d'étangs aérés pour le traitement des eaux usées de la communauté de Eastmain : dépôt de l'étude d'impact, Nation crie d'Eastmain;

9) Date et endroit de la prochaine réunion.

2) **ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 276^E RÉUNION**

Le procès-verbal de la 276^e réunion est adopté tel que préparé.

3) **AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 276^E RÉUNION, ET CORRESPONDANCE :**

Projet centrales Eastmain-1-a et la Sarcelle et dérivation Rupert

3.1 - Condition 9.2 : planification de la tournée de consultation de 2012;

Les membres sont informés des ajustements apportés à l'itinéraire des visites ainsi que des démarches faites à l'égard des nolisements.

3.2 Condition 2.6 : Planification 2010 et 2011 des chemins d'accès, pistes VTT et motoneige menant à des lots de trappage et à des camps cris – légères modifications à certains tracés déjà autorisés et nouveaux accès : lettre à l'administrateur provincial;

La lettre fut transmise le 18 mars et c'est le 28 mars que le bureau de Mme Jean, sous la signature de M. Paul Letendre, a accusé réception de la lettre du COMEX.

Le 11 mai 2011, le COMEX a reçu copie de la modification de certificat d'autorisation délivrée à Hydro-Québec le 9 mai par le MDDEP.

3.3 Condition 2.2 : note de B.C. du 12 mai 2011

Le secrétaire fait un rappel de la note transmise par B.C. D.B. souligne qu'une réponse n'a toujours pas été reçue de la part d'Hydro-Québec à la demande de clarification transmise par le COMEX le 14 janvier. On aborde la problématique de récolte de données. Bien que le COMEX n'ait pas à faire la gestion de la pêcherie d'esturgeon jaune, il doit s'assurer d'une volonté de prise en main de la gestion de l'activité. B.C. informera les gens de Niskamoon.

Autres projets

3.4 Projet d'exploration minière uranifère Matoush, Ressources Strateco

Exploration avancée :

D.B. informe les membres de l'état d'avancement de la rédaction du rapport et que le COMEX devra se donner une orientation définitive au sujet de la recommandation qu'il entend formuler à l'administrateur fédéral.

P.A. mentionne les travaux qu'a fait le COFEX au sujet de son propre rapport qui sera discuté le 25 mai en vue de sa transmission subséquente à l'administrateur provincial.

Les membres partagent différents points de vue quant à la position que le COMEX pourrait adopter dans ce dossier ainsi qu'à l'égard de différents éléments qui faciliteraient l'adhésion des Cris, particulièrement ceux de Mistissini, à ce projet (entente répercussions/avantages (ERA) avec la communauté, circulation de l'information, entente du type Troilus). D.B. souligne qu'il serait difficile à cette étape de prôner une ERA celle-ci s'appliquant plutôt à des projets de développement. Il ajoute que l'acceptabilité du projet doit se faire tant au niveau technique que social, ce dernier facteur étant loin d'être acquis. B.C. et D.B. font un rappel que malgré le fait que l'exploration peut se poursuivre sans la rampe d'exploration, il est incontournable pour le promoteur de s'assurer l'accord de la communauté. R.L. souligne qu'une recommandation de refus de la part du COMEX pourrait entraîner des contraintes de financement pour le promoteur et que le COMEX doit éviter de devenir un négociateur dans le dossier. La position devrait plutôt favoriser la recherche de solutions qui pourrait faire en sorte que le projet connaisse un dénouement positif. À la question portant sur une

négociation possible entre le promoteur et la communauté, P.A. indique qu'une négociation est possible vu que ce n'est pas l'ensemble de la communauté qui s'oppose au projet et qu'il est primordial que la population dispose de la meilleure information possible pour mieux alimenter sa réflexion sur l'acceptabilité du projet. Les membres s'entendent sur la nécessité pour le promoteur de compléter au plus tôt sa caractérisation biophysique de la zone potentielle d'influence du projet. D.B. indique que des suivis pourraient être demandés mais qu'il demeure difficile de déterminer si cette exigence atténuerait les craintes que certains gens peuvent entretenir à l'endroit du projet. B.C. indique que l'éloignement des communautés jamesiennes de ce projet ainsi que des autres projets miniers et situés dans d'autres bassins versants, font en sorte qu'ils entretiennent moins de réserves que les communautés qui sont situées en aval du projet. D.B. s'interroge sur la possibilité d'incorporer à une éventuelle recommandation favorable du projet, une condition à l'effet que le promoteur devra conclure avec la communauté une entente répercussions/avantages si jamais il souhaitait passer en mode exploitation. On indique par ailleurs qu'il importe que les gens comprennent que la mise en branle du projet d'exploration avancée ne constitue pas un tremplin automatique vers un projet d'exploitation qui est en fait un nouveau projet que le promoteur devra soumettre à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. P.A. partage avec les membres ses préoccupations à l'effet de la prise en compte par le COMEX de la position adoptée par le GCC, des inquiétudes exprimées par la communauté de Mistissini au sujet d'impacts potentiels sur les lacs et cours d'eau et qu'une éventuelle acceptation devra correspondre à un consentement éclairé (« informed consent »).

Le rapport sera finalisé d'ici 2-3 semaines et le Comité espère finalisée sa recommandation pour la prochaine réunion.

Correspondance :

Le secrétaire énumère les différentes pièces de correspondance reçues sur ce projet depuis la dernière réunion. Les membres échangent des points de vue sur le document reçu de la part de la CRÉBJ.

Chemin quatre saisons des Monts-Otish : lettre du promoteur

La réception, le 27 avril 2011, de la missive de Ressources Strateco informant le COMEX de l'abandon de son projet de réfection de la route d'hiver menant au camp Matoush, met donc un terme au traitement de ce dossier par le Comité.

3.5 Projet minier Éléonore :

- Audiences publiques à Wemindji et Chibougamau; état d'avancement des démarches effectuées;
- Analyse du document des réponses du promoteur (reçu le 31 mars 2011);

-Audiences publiques :

Le secrétaire informe les membres des démarches effectuées en vue de la tenue des audiences à Wemindji ainsi qu'à Chibougamau. Par ailleurs des démarches sont à finaliser en vue de la visite du COMEX au site de la mine Troilus le 15 juin.

-Analyse du document de réponses du promoteur :

Les différents avis, de la part de l'ARC et des ministères devraient être reçues pour la fin mai et intégrés à l'analyse.

3.6 Exploration souterraine Discovery, Ressources Cadiscor ;

C'est le 2 mai 2011 que le COMEX a transmis sa recommandation à l'administrateur provincial en y incluant les conditions auxquelles devra souscrire le promoteur dans la réalisation de son projet.

Le 5 mai le COMEX a reçu un accusé de réception de la part du bureau de la sous-ministre sous la signature de M. Paul Letendre.

3.7 Route 167-N; document de questions (RH) à l'intention de l'administrateur provincial;

Le COMEX espère transmettre sous peu son document de questions complémentaires à l'administrateur provincial après y avoir incorporé les demandes d'éclaircissements de l'équipe de l'ARC. Il informera Mme Jean de son intention de procéder à la tenue de consultations publiques sur ce projet et qui se tiendraient les 30 et 31 août 2011.

3.8 Projet de Parc Albanel-Témiscamie-Otish, Direction des Parcs du MDDEP: analyse des réponses du promoteur;

L'analyse des réponses du promoteur se poursuit. Les membres discutent de la pertinence de tenir des audiences publiques. Le COMEX pourrait en tenir (à l'automne) dans l'éventualité où il persisterait des interrogations de la part de la communauté de Mistissini au terme d'une session d'information auprès de cette communauté sur les ajustements proposés par le promoteur sur son projet. B.C. souligne ses préoccupations quant à la cohabitation du transport de minerai par le parc et de la pollution potentielle provenant des rejets de l'effluent des minières dans des cours d'eau qui transitent par le parc. Les discussions se poursuivent entre les différents acteurs en région sur la cogestion du parc suite à sa création.

3.9 Chemins forestiers;

Il est souligné d'entrée de jeu que le dossier des routes forestières est intimement lié à la problématique du caribou forestier. B.C. souligne son désaccord avec l'assertion du

président à l'effet que le Comité est maintenant à l'étape de faire des choix. B.C. déplore par ailleurs le pauvre leadership et le peu de cohérence démontré par le MRNF dans ce dossier. Il comprend mal aussi pourquoi la directive ministérielle # 2003-16B du MRNF n'ait été mis en application. D.B. s'informerait auprès de Dominique Boisjoli de l'état d'avancement de discussions du Comité de rétablissement sur le caribou forestier (et la constitution d'aires protégées pour cette espèce). Ce dernier, représentant pour le MDDEP sur ce comité, serait disposé à faire une présentation au COMEX. Une éventuelle désignation de périmètre de protection pourrait amener un repositionnement de certaines routes et une redéfinition de certaines aires de coupe. Tous conviennent que le COMEX doit formuler une recommandation en disposant de l'information complète et la plus actuelle possible.

4) Projet des centrales Eastmain-1-A la Sarcelle/ dérivation Rupert :

- Condition 6.3 : Suivi de l'environnement social et culturel des Cris, Enquête de perception auprès de la population cris 2010 (pour information);
- Condition 6.1 : Suivi 2008 des déterminants de santé des Cris, Décembre 2010 (pour information);
- Condition 6.3 : Suivi de l'environnement social et culturel des Cris, Enquête générale auprès des travailleurs cris 2010 (pour information);
- Conditions 5.3, 6.12, et 6.14 : Suivi de la couverture de glace (pour information);
- Condition 6.42, Suivi des programmes de formation en 2009 (pour information);
- Condition 5.28, Suivi des espèces floristiques à statut particulier (pour information);

Ces suivis furent transmis au COMEX à titre d'information. D.B. indique que ces documents découlent des exigences du certificat d'autorisation délivré au promoteur en novembre 2006 et qu'ils sont soumis à l'attention du Monitoring Committee en amont de leur transmission à l'administrateur provincial. Ils sont également diffusés auprès des communautés concernées. B.C. souligne le rapport découlant des conditions 5.3, 6.12 et 6.14 a mis en relief la problématique de navigation à marée basse dans certaines portions de la rivière Rupert dans le secteur de Waskaganish. Il indique également qu'un site web permettrait une meilleure diffusion des documents et une accessibilité accrue.

5) Lac Bachelor, Ressources Metanor inc.,

- Projet d'augmentation du taux nominal d'usage, Certificat d'autorisation relatif au projet de redémarrage de l'usine de la mine du lac Bachelor : Condition #7, Rapport de suivi (pour information);

Le COMEX n'a pas de suite à donner à ce rapport.

- Addenda à la demande de modification au certificat d'autorisation portant sur l'installation d'un système de destruction des cyanures par ozonation;

À la lumière de l'avis obtenu de la part de la direction régionale, il est convenu que le COMEX écrira à l'administrateur provincial pour lui recommander la modification du certificat d'autorisation pour permettre la mise en place du système souhaité de traitement de cyanures.

6) Projet minier Éléonore :

- Addenda No 1 à la mise à jour de la conception du projet;
- Complément d'information relié à la réévaluation des impacts environnementaux et sociaux à la suite de la mise à jour de la conception du projet;

On indique que ces deux documents s'ajoutent aux documents de réponses reçus à ce jour. B.C. souligne certaines des préoccupations manifestées par les analystes de l'ARC dont la plupart seront incorporées au document d'analyse du COMEX.

7) Mine Troilus, Les Mines Inmet : Programme de surveillance et d'inspection environnementale, Rapport annuel 2010 (pour information);

D.B. souligne que le rapport fait brièvement état des commentaires du COMEX concernant la possibilité d'aménager un étang au parc à résidus comme aménagement faunique pour les oies (« goose pond »). Cet élément sera discuté avec le promoteur lors de la visite de chantier prévue pour le 15 juin.

8) Projet d'étangs aérés pour le traitement des eaux usées de la communauté de Eastmain : dépôt de l'étude d'impact, Nation crie d'Eastmain;

Ce dossier est toujours sous analyse et un avis technique fut demandé à direction régionale. Une des problématiques soulevée porte sur la protection des sources d'eau potable.

9) Date et endroit de la prochaine réunion.

La prochaine sera tenue le 23 juin.

Michael O'Neill, secrétaire exécutif (sortant)